



HAL
open science

Une réévaluation de la relation inégalité croissance à travers la théorie de la recherche de rente

François Facchini

► **To cite this version:**

François Facchini. Une réévaluation de la relation inégalité croissance à travers la théorie de la recherche de rente. sous la direction du doyen Jean-Philippe Agresti. Un universitaire entre droit et économie. Mélanges offerts à Serge Schweitzer, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, 2019, 978-2-7314-1145-4. hal-03552846

HAL Id: hal-03552846

<https://hal.science/hal-03552846>

Submitted on 2 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNE RÉÉVALUATION DE LA RELATION INÉGALITÉ CROISSANCE À TRAVERS LA THÉORIE DE LA RECHERCHE DE RENTE

François FACCHINI*

LA DISCUSSION autour de la répartition des revenus et les inégalités est à nouveau au centre de l'attention des économistes (Piketty 2014 ; Panico et Pinto 2017) et des débats politiques. Ces discussions portent sur la mesure des inégalités (ce qui est), et l'effet des inégalités sur les grands agrégats de la macroéconomie classique. Elles conduisent à un constat. Aucun consensus n'existe sur l'impact des inégalités de revenu sur la croissance économique (Davis et Hopkins 2010, p. 977). Les explications les plus souvent avancées sont que les indicateurs de mesure sont de mauvaises qualités (Knowles 2005), que les échantillons utilisés d'un article à l'autre diffèrent (Neves *et al.* 2016), qu'il existe des effets très différenciés d'une région à l'autre, qu'il est probable qu'il existe d'importants biais de variables omises, et que les méthodes utilisées étant différentes cela empêche tout phénomène de convergence des résultats (Dominicis, de Groot, et Florax, 2008, 658). Une grande confusion semble donc régner dans ce domaine des sciences économiques.

Comment peut-on y voir plus clair ? L'une des solutions est peut-être de changer sa manière de penser les inégalités et ses effets sur la croissance. La question initialement était la suivante : les inégalités nuisent-elles à la croissance économique ? (Davis et Hopkins 2011, p. 978). Davis et Hopkins défendent l'idée que cette question est trompeuse. Une question plus appropriée consiste à savoir quels sont les déterminants de l'inégalité et comment ils sont liés à la croissance économique (Davis et Hopkins, 2011). Une telle proposition est finalement très proche de la position de Ludwig von Mises qui défend l'idée qu'avant d'étudier les signes de la relation entre inégalité et croissance économique, il faut connaître l'origine des inégalités (Mises 1962, 2012, p. 97). Ce qui est important ce n'est pas le niveau des inégalités ; ce qui est généralement mesuré, mais l'origine des inégalités. Est-ce que les inégalités ont une origine productive ou est-ce qu'ils ont une origine improductive ? Dans le système féodal européen, la richesse de

* Agrégé des facultés de sciences économiques, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Centre d'Économie de la Sorbonne (France), francois.facchini@univ-paris1.fr

certain individus expliquait la pauvreté d'autres individus. Les individus les plus riches dans un tel système n'étaient pas riches parce qu'ils avaient investi leurs ressources dans la recherche de profits productifs, mais parce qu'ils les utilisaient pour contrôler le pouvoir politique et obtenir des monopoles légaux et des barrières à l'entrée créant des profits artificiels (Mises, 1962, 2012, p. 97). Dans une société de prédation, il est normal d'associer prédation et pauvreté, alors que dans une société où les droits de propriété privée sont respectés, l'entrepreneur s'enrichit sur la base d'échanges mutuellement avantageux. Par conséquent, les institutions déterminent la nature de l'inégalité. L'inégalité trouve son origine soit dans une activité improductive ou de recherche de rente (Tullock 1967), soit dans une activité productive ou à but lucratif (Buchanan 1980 ; Baumol 1990). La recherche de rente implique une utilisation improductive des ressources et entraîne une croissance économique lente. En revanche, la recherche du profit implique une utilisation productive des ressources et entraîne une croissance rapide. Ensuite, les institutions déterminent la nature de l'inégalité et comment elle est liée à la croissance économique. Elle détermine le signe des inégalités sans nécessairement conduire à penser qu'il y a une relation de causalité qui va des inégalités vers la croissance économique.

Ce chapitre écrit en l'honneur de notre collègue Serge Schweitzer se propose d'unifier l'étude de la relation inégalité – croissance autour de la distinction entre recherche de rente et recherche de profit. Il défend deux propositions. Un bon indicateur d'inégalité devrait décomposer les inégalités issues de la recherche de rente des inégalités issues de la recherche de profit. Une bonne politique publique de lutte contre les inégalités devrait lutter contre les inégalités issues de la rente et ne pas s'occuper des inégalités issues de l'activité productive des entrepreneurs. Il s'organise de la manière suivante. La première section donne un aperçu de la littérature. La seconde section montre les limites théoriques de cette littérature et l'importance de la distinction rente – profit dans la formalisation de la relation inégalités – croissance. Elle permet de soutenir sur une base purement déductive les deux propositions de ce chapitre. Les comptables nationaux doivent construire un pseudo-Gini qui décompose les inégalités en deux parties, l'une mesurerait les inégalités issues de la rente, l'autre les inégalités issues du profit. Cela permettrait d'observer un signe positif des inégalités sur la croissance dans les pays où les inégalités proviennent majoritairement de l'activité productive des entrepreneurs (société ouverte) et un signe négatif entre les deux grandeurs dans les pays où les inégalités proviennent essentiellement de l'activité improductive des groupes d'intérêt. Une bonne politique publique de lutte contre les inégalités est dans ces conditions une politique qui réduit au maximum les inégalités issues de la rente et non les inégalités en général.

I. LA RELATION INÉGALITÉ – CROISSANCE DANS LA LITTÉRATURE

La littérature théorique sur les effets des inégalités sur la croissance a évolué avec les explications de la croissance économique. La macroéconomie a identifié 67 variables explicatives de la croissance (Sala-I-Martin *et al.* 2004). Potentiellement toutes ces variables peuvent expliquer l'impact des inégalités sur la croissance économique, car l'explication est toujours structurée de la même manière. L'inégalité affecte une variable (le canal de transmission) qui a un effet avéré sur la croissance économique. Un exemple permet de mieux comprendre ce type de modèle. La macroéconomie de l'éducation observe que le niveau d'éducation a un effet positif sur la croissance de la production. Ils vont alors proposer l'idée que les inégalités ont un effet négatif sur la croissance parce qu'elles limitent le niveau d'instruction des plus pauvres. Le niveau d'instruction est le canal de transmission. On peut faire le même raisonnement avec les dépenses publiques et/ou la confiance ou le capital social.

Initialement l'idée que les inégalités avaient un effet négatif sur la croissance économique a été popularisée par John-Maynard Keynes (1936). Keynes soutenait que la demande de biens de consommation est à l'origine de l'investissement. Les inégalités baissent la consommation et diminuent les débouchés, ce qui *in fine* réduit la croissance. Ici le canal de transmission est la consommation. *A contrario*, les classiques pensent que l'épargne est à l'origine de l'investissement, des gains de productivité et de la croissance de la production (Kaldor 1956). Les inégalités ont un effet favorable sur la croissance *via* leurs effets positifs sur l'épargne. Dans la même perspective, la concentration du capital peut devenir un préalable à l'innovation et finalement à la croissance (Galor et Tsiddon 1997). Cela explique pourquoi nous avons dit que cette littérature évolue en fonction de la théorie de la croissance (Bourguignon 1998) et finalement pourquoi les travaux récents s'intéressent désormais en priorité à l'effet des inégalités sur les institutions. Les inégalités auraient un effet négatif sur la croissance *via* ces effets sur la qualité des institutions.

A. IMPERFECTION DU MARCHÉ DU CRÉDIT, INÉGALITÉS ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Les différentiels d'éducation entre les pays peuvent expliquer leur différentiel de croissance. Si l'inégalité agit sur le niveau d'éducation, elle a un effet sur le niveau de la croissance. L'imperfection du marché du crédit, dans cette perspective, conduirait à penser que les inégalités affectent la croissance *via* le rythme d'accumulation du capital physique et humain. Les défaillances du marché du crédit ont tendance à réduire l'accès des pauvres au crédit. Les inégalités restreignent alors la capacité des pauvres à financer leurs études et à investir dans le capital humain de leurs enfants (Galor et Zeira 1993). Les inégalités induisent un sous-investissement en capital

humain et finalement ont un effet négatif sur la croissance. De la Croix et Doepke (2003) introduisent les différentiels de fertilité entre les pauvres et les riches dans le raisonnement. Les familles à faible capital humain ont plus d'enfants que les familles éduquées. Quand les inégalités de revenu sont fortes, les différentiels de fertilité le sont aussi et les familles pauvres sont bloquées dans la pauvreté parce qu'elles ne réussissent pas à donner un niveau d'éducation suffisant à leurs enfants pour qu'ils puissent augmenter leur productivité et *in fine* avoir des hauts revenus. Une société plus égalitaire permettrait d'avoir des taux de fertilité plus faibles et un niveau plus élevé d'investissement en capital humain. Les inégalités et les défaillances du marché du crédit affectent la décision entrepreneuriale des pauvres (Banerjee et Newman 1993 ; Aghion et Bolton 1997 ; Piketty 1997). L'existence d'aléa moral exclut ainsi les pauvres de l'activité entrepreneuriale. De hauts taux d'intérêt empêchent les pauvres d'accumuler du capital physique. Ils concentrent en revanche les investissements chez les riches et renforcent les inégalités et *in fine* ont des effets négatifs sur la croissance.

B. INÉGALITÉS, REDISTRIBUTION ET CROISSANCE : LES MODÈLES POLITIQUES

Dans les modèles d'économie politique, les inégalités affectent la croissance à travers leur impact sur les choix publics et l'instabilité politique.

Le principal canal de transmission ici est la structure des dépenses publiques. Les inégalités affectent les préférences politiques des électeurs ou de l'électeur médian. Les inégalités augmentent la demande pour la redistribution des pauvres et des électeurs. La redistribution dés-incite les agents à épargner et *in fine* à investir (Persson et Tabellini 1994 ; Alesina et Rodrick 1994). Quand les inégalités se traduisent dans le débat politique par une forte polarisation, les riches empêchent la mise en œuvre de politiques pro-pauvres, de dépenses publiques productives (Glaeser *et al.* 2003 ; Rodriguez 2004). Les inégalités améliorent le pouvoir politique des riches et le montant des ressources investis en recherche de rente (Rodriguez 2004, p. 289). Il y a un biais de richesse qui donne une plus grande influence aux riches à travers leur activité de pression, leur contribution de campagne et une plus forte propension à voter ; comparé aux pauvres qui généralement s'abstiennent (Neves *et al.* 2014, p. 3). Le résultat serait des politiques pro-riches i.e. des politiques publiques de baisse de l'investissement en éducation, et en infrastructure ainsi que des politiques de baisse d'impôt pour les riches. Cela signifie qu'*a contrario* si les inégalités ont un effet positif sur la qualité des dépenses publiques, leur signe devient positif. Saint-Paul et Verdier (1993) développent un argument en ce sens. Pour eux les inégalités ont un impact positif sur la demande de dépenses publiques en éducation. Le dernier canal de transmission de cette littérature est l'instabilité politique (Alesina et Perotti 1996). Les inégalités affectent la croissance cette fois *via* le crime, la corruption et l'illégalité qui découragent l'investissement (Murphy *et al.* 1993).

C. INSTITUTIONS, INÉGALITÉS ET CROISSANCE

Le modèle institutionnel utilise les indicateurs de qualité des institutions comme canal de transmission entre les inégalités et la croissance.

Les inégalités ne s'expliquent pas par les politiques publiques pro-riches, mais par des institutions pro-riches. Les institutions protègent les élites et restreignent les opportunités de gain pour le peuple en masse (Davis et Hopkins 2011, p. 980). Les inégalités agiraient comme une incitation pour produire, d'une part, de la violence politique et d'autre part des institutions qui placent le peuple en situation d'insécurité (Glaeser *et al.* 2003, p. 200). La violence politique entraîne une redistribution des riches vers les pauvres (Robin Hood redistribution). Ici on retrouve les modèles d'économie politique. L'insécurité des droits de propriété conduit à une redistribution des pauvres vers les riches (King John redistribution). Keefer et Knack (2002) soutiennent aussi cet argument. Les inégalités de revenu, de capital foncier et les tensions ethniques sont négativement corrélées aux indices de sécurité des contrats et des droits de propriété. Les inégalités réduisent la croissance à travers leurs effets sur la sécurité des droits de propriété. Sonin (2003) développe un argument similaire. Les riches peuvent bénéficier du cadre institutionnel en capturant l'État. Ce serait le cas en Russie. Les oligarques prennent le pouvoir et établissent un régime qui sert uniquement leurs intérêts. Le modèle institutionnel complète ainsi les autres explications en insistant sur l'effet des dotations initiales sur les choix d'occupation et *in fine* la dynamique de la production. Les défaillances du marché du crédit et les coûts fixes de la recherche de rente, maintiennent les inégalités, limitent les risques d'expropriation et bloquent toutes réformes institutionnelles capables de favoriser le développement économique (Dabla-Norris et Wade 2001). Les institutions sont faites pour les riches. La distribution régressive du roi Jean s'installe et subvertit tout le cadre institutionnel. Les riches sont les principaux bénéficiaires de la faiblesse des droits de propriété i. e. du monopole légal, des privilèges, des politiques de régulation, des brevets, des droits de propriété intellectuelle, des législations protectionnistes, des quotas, des licences d'exploitation, etc. Ils sont les seuls à accéder à la rente.

On comprend ainsi que les inégalités ont des effets contradictoires et qu'il est très difficile pour cette raison de trouver des résultats stables, car si l'effet négatif et équivalent à l'effet positif des inégalités sur la croissance, la conséquence est que l'on observe aucun effet (Neves *et al.* 2016, p. 397) et qu'il est très difficile de trouver un consensus. Cette explication est intéressante et utile, car elle permet de comprendre que la recherche d'un canal de transmission n'est sans doute pas le bon moyen de comprendre et d'expliquer l'effet des inégalités sur la croissance économique.

II. CONFUSION ET MULTIPLICITÉ DES VARIABLES

La découverte du canal de transmission est le cœur de la macroéconomie des inégalités contemporaine. Cette recherche se justifie, mais est une source d'importantes confusions car rien n'est stable dans ces études et que derrière chaque relation il y a une multiplicité d'hypothèses implicites qui fragilisent la robustesse des résultats.

A. LES DÉFAILLANCES DU MARCHÉ DU CRÉDIT ET LA THÉORIE DE L'ENTREPRENEUR

Dans la théorie des défaillances du marché, les dotations initiales déterminent le résultat de l'arbitrage salariat – entrepreneuriat des individus. Cette hypothèse est critiquable, car l'accès au crédit n'est qu'un facteur parmi d'autres pour expliquer le choix d'occupation d'un individu (Binet et Facchini 2015, section 2). Dans ce modèle, la richesse n'est par ailleurs d'aucune utilité. Si on prend, pourtant, la fortune de tous les entrepreneurs qui ont développé l'industrie numérique ou des ordinateurs ; un petit nombre d'innovateurs ont effectivement gagné des millions, mais ils ont aussi fait gagner des millions à des millions d'individus qui peuvent utiliser leurs innovations et les imiter afin de favoriser un mouvement de baisse des prix qui élargit encore un peu les gains pour les hommes de leur activité. Un entrepreneur est riche parce qu'il a découvert une nouvelle production avant le reste du marché et réalisé le potentiel de valeur qu'elle décelait (Littlechild 1980, p. 358). L'action de l'entrepreneur génère un gain social net qui comprend ses profits, mais aussi le surplus du consommateur. Cela explique pourquoi la société bénéficie des investissements des plus riches (effet Kaldor) et que la distinction enrichissement par la rente – enrichissement par le profit est importante. Le profit est contestable et joue un rôle important dans l'amélioration de l'affectation des ressources rares (Tullock 1967 ; Buchanan 1980). La rente, en revanche, est la conséquence de restrictions légales obtenues dans le processus de concurrence politiques. La mise en œuvre de prix plafonds, de prix planchers, de quotas, de licences de production, mais aussi l'existence de monopole légaux sont autant de restrictions qui privent l'économie du processus d'innovation et des gains sociaux qu'il génère (Krueger 1974, p. 291 ; Hillman 2013). Les restrictions légales sont la conséquence de la concurrence pour la rente. Elles sont à l'origine d'une perte sociale sèche, mais aussi d'importantes inégalités, car elles enrichissent les détenteurs de ces privilèges sans que cette richesse bénéficie au plus grand nombre. Alors que la richesse de l'innovateur est utile au plus grand nombre, la fortune des chercheurs de rente ne sert que ces derniers.

B. LE MODÈLE POLITIQUE : UNE THÉORIE PARTIELLE

Dans les modèles politiques, les inégalités ont un impact sur la croissance économique *via* la redistribution (Alesina et Rodrick 1994 ; Persson et Tabellini 1994) et la corruption.

Les inégalités ont un impact *via* la corruption. Le raisonnement se fait en deux étapes : inégalités \rightarrow corruption (étape 1) et corruption \rightarrow croissance (étape 2). Pour Alam (1997), les inégalités favorisent la corruption. Les riches sont incités à corrompre les agents de l'État et en ont les moyens. Les pauvres sont alors plus exposés à l'extorsion des riches. Li *et al.* (2000) et Gupta *et al.* (2002) soutiennent cependant la relation inverse. Les inégalités sont la conséquence de la corruption. Gupta *et al.* (2009) identifient deux canaux de transmission : la redistribution et l'éducation. La corruption entraîne des exemptions fiscales et de l'évasion et réduit les possibilités pour la mise en œuvre d'une redistribution des riches vers les pauvres. Les distorsions fiscales provoquent un bas niveau de dépenses publiques de redistribution et des inégalités. La corruption baisse les revenus de l'État et *in fine* les dépenses d'éducation. Cela réduit la mobilité sociale et augmente les inégalités sur le long terme. Husted (1999) comme You et Khagram (2005) et Glaeser *et al.* (2003) supposent une causalité circulaire. Il n'y a, en effet, aucune nécessité à ce que la corruption est un effet négatif sur la croissance économique. Huntington (1968) et Leff (1986) soutiennent, par exemple, que la corruption peut agir comme un lubrifiant et éroder les positions de monopole de l'État et de son administration. Il y a donc une grande incertitude théorique derrière ce type de modèle politique.

L'autre canal de transmission des modèles politiques est la redistribution. La première étape est la relation inégalités \rightarrow redistribution et la seconde est la relation redistribution \rightarrow croissance. Chaque étape est une source de problèmes. La base théorique de la première étape est la suivante. De plus fortes inégalités créent une pression à la redistribution parce que la majorité des électeurs pauvres sont incités à voter pour des parties qui soutiennent des politiques de réduction des inégalités. Benabou (1996) liste, néanmoins dix études qui échouent à trouver une telle relation positive et significative entre redistribution et inégalités (Borck 2007). Rodriguez (1999) ne trouve lui aussi aucune évidence d'une telle relation pour les États-Unis. Il est possible aussi que les politiques publiques ne soient pas toujours progressives et qu'elles provoquent des formes régressives de redistribution.

Le prix des maisons est un bon exemple de ce type d'effets de la régulation sur les inégalités. Les pouvoirs publics par leurs actions sur le marché du logement créent des inégalités artificielles. Les ménages qui cherchent à être propriétaire de leur logement sont incités à épargner et capitalisent une partie de leur revenu dans un bien durable. Toutes les politiques qui favorisent la location au détriment de la pleine propriété limitent le processus de capitalisation et augmentent les inégalités entre les propriétaires et les locataires. Les pauvres peuvent se loger sans capitaliser, mais n'accumulent jamais. Ils restent pauvres. Les riches en revanche malgré les

taxes et les réglementations peuvent dégager une partie de leur revenu pour l'achat de logements. L'écart se creuse ainsi entre riches et pauvres. Si on ajoute à cela la hausse du prix des logements induite par le plafonnement des loyers, on introduit une autre barrière à l'entrée sur le marché du logement pour les individus aux revenus les plus faibles. De la même manière le système par répartition incite à la consommation immédiate et dés-incite à la capitalisation. Les pauvres reçoivent une pension et ne cherchent pas à se constituer un patrimoine. Dans la même perspective, les fonds de pensions sont plus favorables à la capitalisation que le système par répartition. Dans un système par répartition, les individus n'ont pas à accumuler de capital pour préparer le moment où ils ne pourront plus ou ne voudront plus vendre leur service sur le marché. Ils peuvent alors se constituer un patrimoine mobilier ou immobilier. Le système de financement des retraites a pour cette raison un effet sur la dynamique des inégalités de patrimoine (Facchini et Couvreur 2015).

La dette publique et la politique monétaire ont aussi un impact sur les inégalités. Aux États-Unis, par exemple, sur les trente dernières années la propriété des titres de l'État fédéral s'est considérablement concentrée dans les mains d'un très petit groupe d'investisseurs (Hager 2016). Il y aurait alors une relation très forte entre la croissance des inégalités d'une part et la croissance de la dette publique d'autre part (Hager 2016, p. 6). Les politiques monétaires affectent aussi le prix du capital, le revenu du travail et l'emploi (Yellen 2014 ; Coibion *and al.* 2012). Une politique monétaire expansionniste entraîne une croissance plus forte des profits que des salaires. Les revenus des hommes d'affaires augmentent plus vite que les revenus des travailleurs. L'autre canal de transmission est financier. La croissance de l'offre de monnaie bénéficie principalement à ceux qui travaillent sur les marchés financiers. Des prix du capital financier plus élevés bénéficient aux riches et entraînent de plus fortes inégalités. Un marché régulé peut générer des effets régressifs et des inégalités. Une bonne partie de la littérature tend pourtant à négliger cet aspect pour se concentrer uniquement sur les effets progressifs de l'action de l'État. Le modèle politique n'est donc qu'une explication partielle de la dynamique des inégalités et surtout de leur nature. Il ne traite pas toutes les situations. Une enquête impartiale doit envisager quatre scénarios : un marché libre égalitaire, un marché libre inégalitaire, un marché contraint égalitaire et un marché contraint inégalitaire (Tableau 1).

Redistribution publique/ distribution primaire	inégale	égale
Redistribution régressive	Inégale	égale
Redistribution progressive	Moins inégale	égale

Tableau 1 : Marché libre et politique publique de redistribution

Une telle typologie conduit à introduire dans la discussion la question de la distribution inégale de la rente induite par l'action publique.

Dans une société de recherche de rente, les gouvernements prennent aux uns pour donner aux autres. Ils modifient la répartition des gains à l'échange, du surplus. La distribution de la rente est progressive ou régressive. Une société de recherche de profit, peut de son côté être plus ou moins égalitaire. Cela signifie que les politiques publiques peuvent transformer une société de marché égalitaire en une société de recherche de rente inégalitaire. Le terme de Gini de marché (Gini market) est, dans ces conditions, inapproprié dans toutes les économies de recherche de rente. Le Gini du marché (Solt 2016) mesure la distribution des revenus avant et après les transferts et les taxes, mais les revenus peuvent être des rentes ou des profits. L'effet redistributif des dépenses publiques et surtout de la loi et des règlements est totalement ignoré.

C. EST-CE QU'IL EST VRAI QUE LES INSTITUTIONS SONT FAITES POUR LES RICHES ET PAR LES RICHES ?

Le modèle institutionnel utilise la théorie de la recherche de rente pour soutenir l'impact négatif des inégalités sur la croissance *via* la qualité des institutions. Est-ce qu'il est vrai que les institutions sont faites par les riches et pour les riches ? Est-ce qu'il est plausible que les inégalités soient l'unique déterminant du design institutionnel ? Plusieurs arguments peuvent conduire à répondre par la négative.

i) L'explication finalement n'est qu'une redécouverte de la théorie marxiste de l'État de classe (Glaeser *et al.* 2003, p. 215). Les riches organisent l'oppression et l'exploitation des classes laborieuses. Les riches par leurs investissements en politique sont à la tête d'un État qui nuit aux intérêts des pauvres et des travailleurs.

Cette hypothèse est appelée hypothèse de l'État instrumental (Jessop 1977) et a été abandonnée par la théorie marxiste elle-même parce qu'elle ne permettait pas de comprendre l'existence d'un État providence ou État social. Elle a conduit à une importante discussion autour de l'autonomie de l'État et le rôle déterminant qu'a eu la démocratie dans les choix de politique publique et *in fine* la répartition des ressources et la mobilité sociale. Cette littérature a notamment noté qu'il était difficile de croire que les riches avaient des intérêts convergents. Les riches industriels généralement n'ont pas les mêmes intérêts que les riches issus du capitalisme foncier. Il n'y a pas nécessairement un intérêt de classe, car la société n'est pas divisée en deux classes, mais en un très grand nombre de groupes qui sont en concurrence pour capter le pouvoir de l'État et les attributs de César i. e. la loi, l'impôt et la souveraineté. Le modèle d'Olson (Congleton 2015) se présente ainsi comme une théorie alternative. Les riches ne sont pas nécessairement un groupe et n'ont pas un seul intérêt à défendre. Cela explique la croissance des dépenses publiques et le fait que la redistribution n'est pas toujours bonne pour les riches. Elle peut aussi être favorable au pauvre et réduire ainsi temporairement les inégalités.

ii) L'autre faiblesse manifeste de cette hypothèse est qu'elle ne considère pas l'intérêt personnel des hommes de l'État. L'hypothèse est que l'État sert les riches. En fait l'État se sert lui-même. La distribution des positions officielles à l'intérieur des ministères, des logements de fonction, des symboles de prestige et de réputation de l'État est un élément extrêmement important dans l'intérêt que les hommes de l'État accordent à leur appartenance à la sphère publique. Le haut fonctionnaire en particulier sait qu'il ne gagnera pas autant que s'il avait fait carrière dans le privé, mais il sait aussi qu'il peut bénéficier du prestige de l'État s'il le défend. Il n'a pas le goût pour l'épargne et la transmission ; ce qu'il transmet dans sa famille ce sont les valeurs de l'État, du service public i. e. des valeurs qui serviront à ses enfants pour intégrer l'administration publique et bénéficier de ce capital de prestige des métiers de la haute fonction publique qui s'apparente à une sorte d'aristocratie d'État.

iii) La troisième critique que l'on peut adresser à ce type d'explication et qu'elle ne comprend pas que c'est parce que l'État existe et qu'il s'est donné le droit de dire la loi et même qu'il s'est arrogé le monopole de la production de la loi que ce dernier prend le risque d'être capturé par des intérêts privés et les intérêts des riches en particulier. Si l'État acceptait la concurrence entre les droits et surtout si la constitution obligeait l'État à respecter le droit et non à dire le droit il serait impossible d'imaginer que les riches produisent des institutions qui défendent leurs intérêts. Les institutions de l'économie de marché et cela a été amplement documenté sont la conséquence des actions humaines et non de leur dessein. Elle crée un ordre spontané (Hayek 1967). Elles ne sont pas le résultat d'un contrat social, mais d'un long processus d'essais, erreurs et de stabilisation dans lequel les riches n'ont aucun moyen d'imposer leur volonté. Le design institutionnel d'un pays est dans ces conditions influencé par les conditions géographiques, la religion, la culture ou l'idéologie. Cela signifie que la politique et l'action des riches sur la décision politique ne peuvent pas être ne peuvent pas être les seuls déterminants des institutions. Il n'est pas évident aussi que les riches aient intérêt à utiliser les pouvoirs de l'État pour défendre leur propriété. La création et la mise en œuvre de droits de propriété est un processus coûteux qui est toujours plus coûteux quand l'État intervient (Anderson et Hill 1983). Le coût de la création de droits par l'interaction des parties privées est généralement inférieur au coût qui survient lorsque les activités de recherche de rente amènent les fonctionnaires du gouvernement à créer des droits (Benson 1984, p. 392). Les riches choisissent d'obtenir des droits par réaffectation gouvernementale (Benson 1984, p. 390) et non par un échange volontaire parce que l'État a acquis le monopole pour définir et appliquer de nouveaux droits. L'État en fait augmente les coûts de transaction parce que les riches doivent désormais payer l'administration publique et les hommes politiques pour défendre leur droit.

Par conséquent et cela contrairement au modèle institutionnel, il est difficile d'imaginer un lien aussi strict et simple entre intérêt des riches et design institutionnel.

Ces discussions nous apprennent beaucoup sur les tendances actuelles de l'économie politique qui à force de simplifier pour modéliser s'empêche de comprendre la dynamique des inégalités et ses origines. Elles nous apprennent aussi que l'émotion que suscitent les inégalités est toujours aussi forte et que derrière l'inégalité il y a le refus de la hiérarchie sociale. La hiérarchie existe mais dans une société qui valorise l'individu, elle est éclatée en une multitude de pyramides concurrentes. Un peu comme aux jeux olympiques il y a une très grande diversité de discipline. Il y a autant de pyramide qu'il y a de sports olympiques. Chacun est l'inférieur de l'autre dans les disciplines dans lesquelles il ne s'est pas spécialisé. C'est l'effet classique de la division du travail et de la loi des avantages comparatifs.

La dernière leçon de ces discussions porte sur l'interprétation du signe de la relation entre inégalités et croissance. Les fortunes des chercheurs de profit sont utiles à la société alors que les fortunes des chercheurs de rente sont la conséquence d'un phénomène de parasitisme. Dans une économie de marchés non contrainte, il peut y avoir une distribution égale ou inégale des richesses, mais il ne peut pas y avoir une distribution inégale de la rente, car tous les revenus dans un modèle pur sont issus de l'activité de recherche de profit. Le signe de la relation entre inégalité et croissance est probablement une fonction de l'origine des inégalités parce que la recherche de profit produit un gain social net alors que la recherche de rente induit une perte sociale nette. Le riche choisit d'obtenir des droits par la réaffectation des droits par le gouvernement et non à travers l'échange volontaire parce que l'État a acquis le monopole de la définition et de la mise en œuvre des nouveaux droits de propriété. Les chercheurs de profit deviennent des chercheurs de rente parce que les hommes de l'État ont changé la structure incitative.

Toutes ces propositions sont importantes pour améliorer notre compréhension de relation entre inégalité et croissance. Elles donnent un nouvel éclairage sur le problème de la mauvaise qualité des données associées à la mesure des inégalités et modifient notre manière de penser les politiques de lutte contre les inégalités. Ces deux points concluent ce chapitre en hommage à Serge Schweitzer.

CONCLUSION

La principale limite des mesures actuelles des inégalités est qu'elle mesure les inégalités sans distinguer les inégalités issues de la rente des inégalités issues du profit. La solution serait de calculer un pseudo-Gini. Cela donne de nouvelles perspectives à la fois aux recherches empiriques et à l'analyse théorique. Le signe de la relation inégalités – croissance est probablement déterminé par la nature des inégalités. Cela signifie qu'une politique de redistribution n'a pas les mêmes effets si elle consiste à redistribuer des rentes que si elle répartit autrement les profits.

Les débats sur la qualité des mesures des inégalités sont nombreux. Ce serait en effet la mauvaise qualité des indicateurs d'inégalité qui expliquerait la confusion qui règne dans l'économétrie des inégalités (Kowles 2005, p. 138). L'accès à des données statistiques fiables est aussi pensé comme la condition la plus importante d'un débat public éclairé sur l'impact de la répartition des revenus et de la richesse sur les performances économiques et le taux de croissance en particulier (Deiningen et Squire 1998 ; Kwoles 2005 ; Piketty 2014). Une telle présentation est pourtant sans doute un peu fallacieuse, car en politique l'émotion l'emporte souvent sur la raison. La question des inégalités comme cela a été rappelé est politique. Dire que les inégalités augmentent est équivalent pour certains à dire que les injustices augmentent ; l'injustice est inacceptable et doit être combattue. Elle suscite de l'indignation et de vives émotions. Mais est-ce qu'il suffit de montrer que les inégalités augmentent pour dire que la société devient plus injuste, la réponse dépend de la théorie de la justice qui sous-tend ce propos. Si la justice consiste à attribuer à chacun ce qu'il mérite ; il est probable que l'augmentation des inégalités d'un point de vue macro n'ait pas grand-chose à dire que sur la justice qui n'est pas sociale, mais porte sur les relations interpersonnelles qui constituent une société. Cela dit on peut essayer d'améliorer les indicateurs afin de tenir compte de cette réalité et de pas se laisser envahir par l'émotion.

Les économistes ont à leur disposition plusieurs mesures des inégalités : Gini, Mesure d'entropie, Index d'Atkinson, Index de polarisation (Jenkins et Wolfson), distribution du capital foncier, inégalité d'éducation, distribution des revenus par décile. Le *World Income Inequality Database* (WII), l'indicateur de l'Université du Texas (UTOP), l'OCDE, Eurostat et le Luxembourg Income Study, utilisent un indice de Gini. Deininger et Lyn Squire (1996, 1998) réunissent toutes ces bases (D&S dataset) pour 693 pays depuis 1950 pour les séries les plus complètes. Piketty et ses co-auteurs soutiennent que leur nouvel indicateur est le meilleur et critiquent toutes les mesures antérieures et le calcul d'un coefficient de gini en particulier. Ils développent leur *World Top Income Database* (WTID) qui inclut 29 pays en 2015 et une quarantaine de pays en tout (Alvaredo, Atkinson, Piketty et Saez 2014). Certains économistes préfèrent proposer un indicateur de distribution de la richesse et du capital foncier en particulier (*Vanhanen's index of power distribution*) (Vanhanen 2003). Toutes ces données ne sont pas comparables. Elles mesurent des inégalités de revenu brut, de revenu brut ou de dépenses (Knowles 2005, p. 136). L'unité de mesure peut être l'individu ou le ménage. En l'absence de données comparables pour tous les pays dans le long terme certains économistes proposent d'utiliser plusieurs sources (Barro 2000) ; d'autres s'y refusent (Deininger et Squire 1998 ; Kwoles 2005). Atkinson et Bandolini (2001) soutiennent que les données de Deininger et Squire assemblent des données qui sont de nature très différentes et qui rendent l'analyse très incertaine. La conséquence est que la piètre qualité des données explique la grande hétérogénéité des résultats.

Tous ces débats sont d'un grand intérêt, mais ignore, cependant, l'importance de la distinction rente – profit et le rôle déterminant des origines des inégalités dans l'évaluation de leurs effets. En économie de marché, les inégalités trouvent leur origine dans la recherche de profit et les clauses négociées lors de la signature de chaque contrat. En économie de marché contraint, une part importante des inégalités provient de l'activité de recherche de rente des agents. Une bonne mesure des inégalités devrait donc décomposer le Gini en deux parties : les inégalités issues de la rente et les inégalités issues de la recherche de profit.

Il existe déjà des indicateurs désagrégés d'inégalité. Ils ont été proposés par Shorrocks (1982). Si la littérature disposait d'un pseudo-Gini elle pourrait probablement observer que dans les pays où les inégalités proviennent de la recherche de profit le signe entre inégalités et croissance serait positif. Les pays où les inégalités sont les plus importantes seraient aussi les pays où les taux de croissance seraient les plus forts¹. Le signe serait inversé dans les économies de rente où les inégalités sont majoritairement issues d'une redistribution des richesses disponibles. Une telle mesure permettrait aussi d'éviter de traiter les inégalités aux États-Unis comme les inégalités en Arabie Saoudite et/ou en Côte d'Ivoire. L'Arabie Saoudite est un État rentier toutes les inégalités proviennent des règles de distribution de la rente pétrolière. Ce qui n'est pas le cas aux États-Unis. On ne peut pas comparer le coefficient de Gini de différents pays sans traiter de la question de l'origine des inégalités.

Les politiques de lutte contre les inégalités ne devraient pas de plus focaliser leur attention sur le niveau des inégalités, mais sur sa structure. Ce qui importe c'est de réduire les inégalités issues de la rente et non les inégalités issues du profit. L'existence d'un pseudo-gini permettrait de réorienter les politiques de lutte contre les inégalités. L'État pourrait se donner pour objectif de réduire non pas le niveau des inégalités, mais le niveau des inégalités issues de la rente. Un tel objectif passerait par la mise en œuvre d'institutions qui favorisent la production et le démantèlement des institutions qui incitent à la prédation (Acemoglu et Robinson 2012). Il ne faut pas chercher à réduire coûte que coûte les inégalités. Il faut au contraire protéger l'existence des inégalités issues de l'activité productive des entrepreneurs et lutter contre les inégalités issues de l'activité improductive des groupes d'intérêts. L'analyse doit désormais porter son regard sur la structure des inégalités et non son niveau. La solution n'est pas la mise en œuvre de politique de redistribution plus progressive, mais la défense d'une structure incitative qui soutient la production et sanctionnent l'enrichissement par la rente.

¹ L'article de C. Bjørnskov (2016) va dans ce sens.

BIBLIOGRAPHIE

- Acemoglu, D. and Robinson, J. 2012. *Why Nations Fail: The origins of power, prosperity, and poverty*, Crown Publishers, New York.
- Aghion P. and Bolton P. 1997. A Theory of Trickle-Down Growth and Development, *Review of Economic Studies*, 64: 151 – 172.
- Anderson, T. and P.J. Hill 1983. Privatizing the Commons: An Improvement?, *Southern Economic Journal*, 50: 438-450.
- Alam, M.S. 1997. A Theory of Limits on Corruption and some Applications, *Kyklos*, 48: 419-435.
- Alesina, A. and D. Rodrick 1994. Distributive politics and economic growth. *Quarterly Journal of Economics*, 109, 2: 465–90.
- Alvaredo, F., A. Atkinson, T. Piketty, and E. Saez, 2014. The WorldTop Incomes Database, 2011-2015, <http://topincomes.parisschoolofeconomics.eu>
- Apergis, N., O. Diner and J.E. Payne 2014. Economic freedom and income inequality revisited: evidence from a panel error correction model, *Contemporary Economic Policy*, 32, 1: 67–75.
- Ashby, N.J. and Russell S. Sobel 2008. *Income inequality and economic freedom in the U.S.*, *Public Choice*, 134: 329-346.
- Atkinson, A.B. and A. Brandolini 2001. Promise and pitfalls in the use of secondary data-sets: income inequality in OECD countries as a case study, *Journal of Economic Literature*, 39, 3: 771-799.
- Banerjee, A.V. and A. F. Newman 1993. Occupational Choice and the Process of Development, *Journal of Political Economy*, 101, 21: 274-298.
- Banerjee, A.V. and E. Dufflo 2003. Inequality and growth: what can the data say?, *Journal of Economic Growth*, 8, 3: 267-299.
- Barro, R. (2000). Inequality and growth in a panel of countries. *Journal of Economic Growth*, 5, 5–32.
- Baumol, W. 1990. Entrepreneurship: productive, unproductive and destructive, *Journal of Political Economy*, 98, 5, 1: 893 – 921.
- Benabou, R. 1996. Inequality and Growth, NBER Working Paper N°5658, 11: 11–74.
- Bengoa, M. and B. Sanchez-Robles 2005. Does equality reduce growth? Some empirical evidence, *Applied Economics Letter* 12,8: 479-483.
- Bennet, D. and B. Nikolaev 2016. On the Ambiguous Economic Freedom – inequality relationship, *Empirical Economics*, 53, 2: 717-754
- Benson, B.L. 1984. Rent seeking from a property rights perspective, *Southern Economic Journal*, 51, 2: 388-400.

- Berggren, N. 1999. Economic Freedom and Equality: Friends or foes? *Public Choice*, 100: 203-223.
- Binet, M-E. and F. Facchini 2014. The factors determining firm start-ups in French Regions and the heterogeneity of regional markets, *The Annals of Regional Science*, 54, 1: 251-268.
- Bjørnskov, C. 2016. Growth, Inequality and Economic Freedom : Evidence from the US States, *Contemporary Economic Policy*, DOI: 10.1111/coep. 12199
- Borck, E. 2007. Voting, Inequality and Redistribution, *Journal of Economic Survey*, 21, 1:90-109.
- Bourguignon, F. 1998. Équité, Croissance économique : une nouvelle analyse, *Revue Française d'Économie*, 13, 3: 25-85.
- Breyer, F. and Ursprung, H. 1998. Are the rich to be expropriated?: Economic power and the feasibility of constitutional limits to redistribution, *Public Choice*, 94: 135-156.
- Buchanan, J. 1980. Rent seeking and Profit seeking, in J.M. Buchanan, R.D. Tollison and G. Tullock (eds), *Towards a theory of the rent seeking society* (pp. 3-15), College Station, TX : Texas A & M Press.
- Congleton, R.D. 2015. The logic of collective action and beyond, *Public Choice* 164: 27-234.
- Congleton, R.D. 2017. *Rent creation and rent extraction, annual meeting EPCS*, Budapest, Hungary april 19-22.
- Coibion, O. Gorodnichenko, Y., Kueng, L. and J. Silvia 2012. *Innocent Bystanders ? Monetary Policy and Inequality in the U.S. Working Paper 18170*, <http://www.nber.org/papers/W18170>, NBER.
- Dabla-Norris, E. and P. Wade 2001. Rent Seeking and Endogenous Income Inequality, *IMF Working Paper* WP/01/15.
- Davis, L., and Hopkins, M. 2011. The institutional foundations of inequality and growth. *Journal of Development Studies*, 47, 7: 977-997.
- De la Croix, D., and Doepke, M. 2003. Inequality and growth: Why differential fertility matters. *The American Economic Review*, 93, 4: 1091-1113.
- Dominicis, L. de, de Groot, H.L.F., and Florax, R. J.G.M. 2008. Growth and Inequality: A Meta-Analysis”, *Scottish Journal of Political Economy*, 55, 5: 654-682.
- Deininger, K. and L. Squire 1996. A New Data Set Measuring Income Inequality, *The World Bank Economic Review*, 10, 3: 565 – 591.
- Facchini, F. and S. Couvreur 2015. Inequality: The original economic sin of capitalism? An Evaluation of Thomas Piketty’s Capital in the twenty-first century, *European Journal of Political Economy*, 39, 281-287.

- Facchini, F. 2007. Inequalities and growth: Are there good and bad inequalities?. *Public Choice Society*, 2007, San Antonio (USA), United States. <hal-00270483>
- Galor O. and Tsiddon D. 1997. Technological Progress, Mobility, and Economic Growth, *American Economic Review*, 87, 3: 363 – 382.
- Galor, O., and J. Zeira 1993. Income distribution and macroeconomics. *Review of Economic Studies*, 60: 35–52.
- Glaeser E., J. Scheinkman and A. Shleifer 2003. The Injustice of Inequality, *Journal of Monetary Economics*, 50: 199 – 222.
- Gupta, S., Davoodi, H. and Alonso-Terme, R. 2002. Does corruption Affect Income Inequality and Poverty, *Economics Governance*, 30: 23-45.
- Hager, S. 2016. *Public Debt, Inequality, and Power: The Making of a Modern Debt State*. California: University of California Press. DOI: <https://doi.org/10.1525/luminos.14>.
- Hayek, F.A. 1967. *Studies in philosophy, politics and economics*, Chicago, University of Chicago.
- Hillman, A. 2013. Rent seeking, in M. Redsulak, L. Razzolini and W.F. Shugart (Eds), *Companion to political economy of rent seeking* (pp. 10-16), Cheltenham: Edward Elgar.
- Hume, D., 1752. *Essays, Moral, Political, and Literary*, Part II, Essay IX, OF PUBLIC CREDIT, II, X, 29. <http://www.econlib.org/library/LFBooks/Hume/hmMPL32.html>.
- Huntington, S.P. 1968. *Political Order in Changing Societies*, Yale University Press, New Haven.
- Husted, B.W. 1999. Wealth, Culture, and Corruption, *Journal of International Business Studies*, 30: 1-24.
- Jessop, B. 1977. Recent theories of the capital state, *Cambridge Journal of Economics*, 1: 353-373.
- Kaldor N. 1956. Alternative Theories of Distribution, *Review of Economic Studies*, 23 (2), pp. 94–100.
- Keefer, P. and Knack, S. 2002. Polarization, politics and property rights: link between inequality and growth, *Public Choice*, 111: 127-154.
- Keynes J.M. 1936. *The General Theory of Employment, Interest and Money*, rendered into HTML on Wednesday april, 2003 by Steve Thom, as for the University of Adelaide Library.
- Kowles, S. 2005. Inequality and Economic Growth: The Empirical Relationship Reconsidered in the Light of Comparable Data, *The Journal of Development Studies*, 41, 1: 135-159.
- Krueger, A. 1974. The Political Economy of Rent-seeking Society, *American Economic Review* 64, 3: 291-303.

- Lazear, E.P., and S. Rosen, 1981. Rank-Order Tournaments as Optimum Labor Contracts, *Journal of Political Economy*, 89, 5: 841–864.
- Leff H. 1986. Economic Development Through Bureaucratic Corruption, *The American Behavioral Scientist*, 8, 3: 1-4.
- Littlechild S.C. 1981. Misleading Calculations of the Social Costs of Monopoly Power, *The Economic Journal*, 91, 362: 348-363.
- Li, H., Xu, L.C. and Zou, H.F. 2000. Corruption, Income Distribution, and Growth, *Economics and Politics*, 12: 155-182
- Mirrlees, J.A. 1971. An Exploration in the Theory of Optimum Income Taxation, *The Review of Economic Studies*, 38, 2: 175-208
- Mises, L. 2012. *Le fondement ultime de la science économique*. Institut Charles Coquelin, Paris, traduction française, *The Ultimate Foundation of Economic Science*, D. Van Nostrand Company, INC Princeton, <http://mises.org/books/ultimate.pdf> (1962).
- Mises, L. 1966. *Human Action. Treatise on Economics*, Third Revised Edition published by Henry Regnery Company, Chicago.
- Murphy, K.M., Shleifer A. and Vishny R.W. 1993. Why Is Rent-Seeking So Costly to Growth?, *American Economic Review*, vol.83, n° 2, *Papers and Proceedings of the Hundred and Fifth Annual Meeting of the American Economic Association*, may: 409 – 414.
- Neves, P.C. and S. M. Tavares Silva 2014. Survey Article: Inequality and Growth: Uncovering the Main Conclusions from the Empirics, *The Journal of Development Studies*, 50, 1: 1-21.
- Ostry, J.D., A. Berg and C.G. Tsangarides 2014. Redistribution, Inequality and Growth, *IMF Staff Discussion Note*, February, SDN/14/02
- Panico, C. and Pinto, A. 2017. Income Inequality and Financial Industry, *Metroeconomica*, DOI: 10.1111/meca.1265.
- Persson, T. and G. Tabellini 1994. In Inequality Harmful for Growth?, *The American Economic Review*, 84, 3: 600 – 620.
- Piketty, T. 1997. The Dynamics of the Wealth Distribution and the Interest Rate with Credit Rationing, *Review of Economic Studies*, 64: 173 – 189.
- Piketty, T. 2014. *Capital in the 21st century*, Harvard University Press, 2014.
- Rodriguez, F. 1999. Does distributional skewness lead to redistribution? Evidence from the United States, *Economics and Politics*, 11, 2: 171-199.
- Rodriguez F. 2004. Inequality, Redistribution, and Rent-seeking, *Economics & Politics*, 16, 3: 287 – 320.
- Saint Paul, G. and T. Verdier, 1993. Education, democracy and growth, *Journal of Development Economics* 42, 399-407.

- Sala-I-Martin, X., G. Doppelhofer and R.I. Miller 2004. Determinants of Long-Term Growth: A Bayesian Averaging of Classical Estimates (BACE) Approach, *American Economic Review*, 94, 4: 813-835.
- Scully, G. 2002. Economic Freedom, Government Policy and the Trade-off between equity and economic growth, *Public Choice*, 113: 77-96.
- Shorrocks, A.F. 1982. Inequality, Decomposition by Factor Components, *Econometrica*, 50, 1: 193-212.
- Solt, F. 2016. The Standardized World Income Inequality Database, *Social Science Quarterly*, 97, 5: 1267-1281.
- Sonin, K. 2003. Why the rich may favor poor protection of property right, *Journal of Comparative Economics*, 31, 4: 715-731.
- Thewissen, S. 2014. Is it the income distribution or redistribution that affect growth?, *Socio-Economic Review* 12: 545-571.
- Tullock, G. 1967. The Welfare cost of tariffs, monopolies, and theft, *Western Economic Journal*, 5: 224-232.
- Vanhanen, T., 2003. Democratization and Power Resources 1850-2000, Available at the Finnish Social Science Data Archive, <http://www.fsd.uta.fi/english/data/catalogue/FSD1216/meF1216e.html>.
- Yellen, Janet L., 2014. Perspective on Inequality and Opportunity from the Survey of Consumer Finances : a speech at the Conference on Economic Opportunity and Inequality. *Federal Reserve Bank of Boston*. Boston, Massachusetts, Speech 821, Board of Government of the Federal Reserve System (U.S.).
- You, S.S. and Khagram, S. 2005. A Comparative Study of Inequality and Corruption, *American Sociological Review*, 70: 136-158.